

CONSIGNES POUR LE RAPPORT DE STAGE D'APPLICATION INDUSTRIELLE

(5èA Industrie)

1. **L'objectif** du rapport de stage est de présenter une problématique industrielle concernant le domaine des produits de santé (le sujet est proposé par l'entreprise d'accueil).
2. **Le rapport** doit être dactylographié (recto uniquement), relié et avoir une page de couverture. Il doit comporter 15 à 20 pages maximum (table des matières, liste des abréviations, listes des figures et des tableaux et annexes incluses).
3. **Plan à suivre** pour la rédaction du mémoire :
 - Contexte – Présentation du sujet
 - Méthodologie mise en œuvre – Résultats
 - Discussion
 - Conclusion
4. **Mise en page** : police Times 12 ; interligne 1,5 ; texte justifié avec une marge de 2 cm sur chaque côté. Les pages doivent être numérotées.
5. **La couverture** doit comporter les informations suivantes : logos de l'Université de Tours et de la Faculté de Pharmacie de Tours (en haut de page) ; nom et prénom de l'étudiant ; année d'étude ; sujet du stage (titre) ; nom et adresse de l'entreprise d'accueil (+ logo éventuel) ; nom du maître de stage ; dates du stage ; mention « Confidentiel » le cas échéant.
6. **Les figures et tableaux** doivent comporter un numéro (selon l'ordre d'apparition dans le texte) en chiffre arabe pour les figures (ex : Figure 1) et en chiffre romain pour les tableaux (ex : tableau IV). Chaque figure et tableau doit comporter une légende (placée sous les figures ou au-dessus des tableaux) explicite permettant au lecteur de les interpréter facilement. La mention « (Figure x) » ou « (Tableau y) » doit apparaître dans le texte (à la fin du paragraphe correspondant).
7. **Les références bibliographiques** doivent être numérotées par ordre d'apparition dans le texte. Elles doivent être rassemblées sous forme d'une liste (placée à la fin du mémoire) en suivant la numérotation chronologique. Elles doivent être complètes, utiles à la compréhension du texte et pour les sites internet, il convient d'indiquer de préférence la date de mise à jour du site ou à défaut la date de consultation.
8. Il est **fortement recommandé** de faire (re)lire le rapport par le maître de stage.
9. **La validation du rapport** sera réalisée par les responsables de la Filière industrie.